

Communiqué de Presse

jeudi 18 juillet 2013

La Fédération Française de Cyclisme, la Ligue Nationale de Cyclisme et le Mouvement Pour un Cyclisme Crédible, ont décidé de continuer à réaliser conjointement et de façon inopinée le dosage de la cortisolémie chez les coureurs qui dépendent de leurs responsabilités.

Cet examen biologique est complémentaire à la Surveillance Médicale Règlementaire, comme cela est prévu par le règlement médical de la Fédération Française de Cyclisme. En cas de chiffre de la cortisolémie en dessous de la limite inférieure du laboratoire, une contre-indication médicale avec effet immédiat est prononcée. La FFC, la LNC et le MPCC, ont convenu d'appliquer le règlement médical français.

Cet examen, à but sanitaire, participant de la protection de la santé des coureurs, n'entre pas dans le cadre disciplinaire de la lutte contre le dopage.

En 2013 des prélèvements furent réalisés sur Paris Nice, les 4 Jours de Dunkerque, Le Dauphiné Libéré et le Tour de France.

Sur le Tour de France les prélèvements ont eu lieu le vendredi 12 juillet au départ de Tours et le 18 juillet le matin de l'étape de l'Alpes d'Huez.

Cet examen a concerné tous les coureurs encore présent en course des 5 GS français (coureurs français et étrangers de AG2R, Cofidis, Europcar, Française des Jeux et Sojasun), tous les coureurs français des GS étrangers ainsi que tous les coureurs de 9 GS étrangers membres du MPCC présents sur le Tour de France (Argos Shimano, Astana, Belkin, Garmin Sharp, Katusha, Lampre Merida, Lotto Belisol, Orica Green Edge, et Vacansoleil)
Il a été réalisé 61 prélèvements le 12 et 53 le 18 juillet.

Les 114 coureurs relevant de cette décision, et encore présents sur le Tour de France, ont été prélevés pour doser le cortisol plasmatique.

A la lecture des résultats, aucune cortisolémie basse n'a été constatée.

Fait à l'Alpes d'Huez, le jeudi 18 juillet 2013.

David LAPPARTIENT, président de la FFC

Marc MADIOT, président de la LNC

Roger LEGEAY, président de MPCC

Dr Armand MEGRET, expert